

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-Suisse-detruit-des-preuves-d-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°39 > **La Suisse détruit des preuves d'un trafic nucléaire**

**1er août 2008**

## **La Suisse détruit des preuves d'un trafic nucléaire**

**Le gouvernement helvète reconnaît qu'il s'est introduit dans un dossier instruit par la justice pour effacer les preuves d'un trafic de technologie nucléaire entre le Pakistan et la Libye. Explosif.**

C'est James Bond au pays du gruyère. Le 4 octobre 2003, on découvre dans un bateau allemand, baptisé BBC China, dans le port italien de Tarente, des conteneurs contenant des pièces de centrifugeuses pouvant produire de l'uranium enrichi, utilisable pour fabriquer une bombe atomique. L'opération a été montée par Abdul Qadeer Khan, le père de la bombe atomique pakistanaise. Le matériel a été fabriqué par une société de Malaisie, Scope, sous le contrôle de trois ingénieurs suisses. L'heureux bénéficiaire ? La Libye.

Aussitôt, la CIA et le MI6 mettent sous le nez du colonel Kadhafi les preuves de son programme nucléaire secret. Le maître de Tripoli tourne aussitôt sa veste : il déclare renoncer à la bombe à condition que l'Occident lui ouvre les portes et ne considère plus son pays comme un État voyou.

### **Déchirés... les p'tits papiers**

Mais pendant ce temps, l'enquête continue. La justice suisse inquiète trois ingénieurs suisses installés dans le canton de Saint-Gall : Friedrich Tinner, et ses deux fils, Urs et Marco. Ainsi qu'un ingénieur allemand, établi en Suisse, Gotthard Lerch. Friedrich Tinner est en contact avec Abdul Qadeer Khan depuis le début des années 1980. Son nom apparaît dans des dossiers concernant la contrebande de matériel nucléaire en direction de l'Iran et de l'Irak.

Les Tinner se retrouvent en prison pour participation présumée à un trafic international de matériaux atomiques. Ils sont accusés de "violation de la loi fédérale sur l'exportation de matériel de guerre". Or, le 8 février 2008, des parlementaires découvrent que le Conseil fédéral (le gouvernement suisse) a fait détruire des informations ultrasensibles provenant de ce trafic de matériel nucléaire instruit par la justice fédérale depuis quatre ans.

De quel droit le politique intervient-il dans un dossier judiciaire ? Pascal Couchepin, le président de la Confédération, répond que le dossier "contenait des plans détaillés pour la fabrication d'armes

nucléaires, de centrifugeuses à gaz permettant d'obtenir l'uranium enrichi nécessaire à cette fin ainsi que des systèmes de guidage de missiles. Il s'agissait d'éviter à tout prix que ces informations ne tombent entre les mains d'une organisation terroriste ou d'un État non autorisé".

### **Un dossier explosif**

En clair, quand la justice possède des dossiers trop sensibles, le gouvernement se donne le droit de les détruire. Cette façon d'agir pourrait inspirer l'Élysée ! Pour les socialistes et les Verts suisses, il s'agit d'une atteinte grave à la séparation des pouvoirs. Le Conseil fédéral (gouvernement) a outrepassé ses compétences. La délégation des commissions de gestion, l'équivalent d'une commission d'enquête parlementaire, doit rendre un rapport d'ici l'automne sur cette affaire. Elle a déjà exprimé, par écrit, sa désapprobation à l'égard de la destruction des documents.

En fait, certains élus soupçonnent des pressions américaines sur le gouvernement suisse. Washington craint que cette enquête ne puisse prouver que le Pakistan, allié des États-Unis, garde les mains libres pour commercialiser son savoir-faire en matière nucléaire. Islamabad vendrait des composants servant à la fabrication d'une arme nucléaire à des États voyous avec la bénédiction (sinon avec la protection) de la Maison-Blanche ! Explosif.

**Ian Hamel**

Source : <https://www.bakchich.info/>